

COMMISSION DE LA CULTURE | BILAN DES RÉALISATIONS 2003-2007

Présentation

Présenté le 17 mars 2003 par les membres de la Commission de la culture, le plan d'action 2003-2007 regroupe un ensemble de mesures ayant été mises en œuvre sur un horizon de cinq ans, en vue de rencontrer les orientations et les engagements que s'est donnés le conseil municipal par l'adoption d'une politique culturelle en 2001. Le plan d'action reposait ainsi sur une démarche associant tous les acteurs concernés.

La fin de l'année 2007 devait marquer le terme du premier plan d'action. Or, les échéanciers s'étant bousculés, la Commission de la culture s'est vue contrainte de repousser d'une année sa démarche d'évaluation. L'année 2008 étant terminée, la Commission de la culture souhaite présenter au conseil municipal le rapport des activités s'étant réalisées et/ou en cours de réalisation.

Ce bilan fait donc état des principales mesures en vigueur, ainsi que celles qui ont été mises de l'avant entre mars 2003 et décembre 2008, par les différents services de la Ville de Sorel-Tracy ainsi que par les organismes du milieu qui se sont engagés dans la réalisation du premier plan d'action culturel de Sorel-Tracy.

Bilan des actions réalisées au cours des années 2003 à 2007

Par l'adoption en 2001 d'une politique culturelle municipale, la Ville de Sorel-Tracy reconnaît l'importance du développement de la culture dans la vie quotidienne de ses citoyens et en ce sens, elle souhaite assurer un leadership pour redevenir un pôle dynamique de développement au plan culturel. En acceptant les énoncés de cette politique, le conseil municipal exprime sa volonté de contribuer à l'enrichissement collectif et à l'épanouissement culturel des citoyens résidant sur son territoire.

... en misant sur la conservation et la mise en valeur de son patrimoine



La préservation du patrimoine architectural de la Ville de Sorel-Tracy constitue une préoccupation grandissante tant pour la municipalité que pour les citoyens. Il importe pour la Ville de maintenir ses acquis, les consolider et reconnaître ce qui s'est fait.

Au tournant des années 2000, la Société historique Pierre-De Saurel dépose le fruit d'une recherche qui trace le topo historique de la Maison des Gouverneurs, selon ses diverses vocations depuis sa fondation. À la suite de

cette recherche, un projet d'exposition a même été proposé en vue d'animer ce lieu patrimonial. Il y aurait lieu maintenant d'évaluer les différentes facettes pouvant mener à terme la réalisation de

cette exposition historique.

- Le concours Percy Foy, qui vise à récompenser l'apport des étudiants œuvrant à la connaissance de l'histoire, de la généalogie et du patrimoine régional, a toujours reçu de la Ville son appui financier et promotionnel. Seulement, cela fait déjà quelques années que le concours n'a pas lieu. Il serait maintenant souhaitable que la Ville fournisse à l'organisme qui le chapeaute, en l'occurrence la Société historique Pierre-de Saurel, un meilleur appui au niveau de sa promotion et du recrutement.
- La Commission de la culture se fait donner la responsabilité de créer un comité devant voir à établir une politique du patrimoine bâti et à proposer un plan de sa mise en valeur. C'est ainsi que le Comité du patrimoine bâti se met en action et donne le mandat à la Société historique Pierre-de Saurel de réaliser l'inventaire des édifices patrimoniaux, cette démarche ayant été réalisée de septembre 2004 à février 2005. La mise à jour de ce document par l'inclusion du patrimoine industriel et culturel s'avérerait toutefois souhaitable.
- La Ville investit des sommes importantes en vue de maintenir et mettre à niveau les édifices qu'elle souhaite préserver. C'est le cas notamment du Marché Richelieu, pour lequel des fonds ont été consentis dans le but de réaliser la phase 1 du projet de rénovation, cette première phase ayant été complétée à l'automne 2005.
- La Ville supporte, selon les moyens dont elle dispose, le fonctionnement des organismes professionnels qui, par leurs activités, cherchent à mettre en valeur le patrimoine régional auprès des populations extérieures. De concert avec ces organismes, elle travaille également depuis plusieurs années à la réalisation de documents et d'outils de mise en valeur du patrimoine.
- En vue de mettre en valeur son patrimoine et faire, à l'extérieur, la promotion de ses atouts et de la richesse du milieu, la Ville de Sorel-Tracy a supporté activement le *Musée québécois de la radio* pour la présentation de l'exposition «Sorel en ondes» à la Maison des Gouverneurs. En hommage à monsieur Joseph Cardin et au rôle qu'il a joué pour le développement de la radio dans la région, cette exposition nous accompagne dans un univers de communication qui a traversé les siècles.
- En vue de lui donner un second souffle, puisque les activités religieuses en ces lieux avaient cessé depuis un moment, la Ville fait l'acquisition en 2006 de l'Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours qu'elle citera, dès 2008, comme monument historique. La Commission de la culture appuie d'ailleurs la proposition privilégiant l'implantation de la bibliothèque « Le Survenant » dans les locaux de cette église, en ne négligeant pas la mise en valeur du patrimoine religieux.

... en misant sur l'accessibilité à sa bibliothèque

La bibliothèque municipale constitue une excellente porte d'accès à la culture pour l'ensemble de la population. Que la bibliothèque soit en place pour informer, diffuser, se ressourcer, divertir ou éduquer, l'offre d'un service adéquat et dynamique joue un rôle prépondérant dans le développement culturel de la municipalité.

Visant à offrir aux citoyens une vitrine comparable à celle de la moyenne nationale, la Ville continue d'investir des sommes importantes dans le développement des collections de la bibliothèque.



Les heures d'ouverture de la bibliothèque et les ressources qui y travaillent ont été réévalués à la hausse de façon à la rendre plus accessible, proposant à la population des journées d'ouverture en service continu les mercredis, jeudis et vendredis.

Dans l'objectif d'étendre ses services et toujours en vue d'être plus accessible, la bibliothèque développe en 2003 un catalogue en ligne, disponible sur le site Internet de la Ville. Depuis 2003, il est

donc possible pour le citoyen de faire ses recherches depuis son domicile voire même de réserver les ouvrages voulus.

De manière à susciter l'intérêt des jeunes et moins jeunes pour l'écriture et la lecture, des rencontres d'auteurs de renom sont organisées chaque année, parfois en collaboration avec des organismes partenaires. Ce fut le cas notamment des rencontres présentées aux élèves de l'école secondaire avec l'auteur Bryan Perro, ces rencontres ayant été rendues possibles grâce à une bonne collaboration entre la Ville et Azimut diffusion, diffuseur culturel de la région. à ce titre À ce titre, il faut souligner l'importance de la participation financière de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel qui a rendu possible ces rencontres d'auteurs, en plus de permettre à la bibliothèque de développer une collection DVD jeunesse.

Souhaitant développer des alliances avec les différentes écoles du territoire de Sorel-Tracy, ceci afin de susciter plus intensivement le goût de la lecture chez les jeunes, le personnel promeut auprès des établissements scolaires les visites de classe à la bibliothèque.

Fredrick Deatherny
STORING
India Despiration
India Despiration
PARTICLE LIFEMENT
PARTICLE
PARTICLE LIFEMENT
PARTICLE
PAR

Dans le but de reconnaître l'existence des travailleurs du domaine des lettres et d'encourager la visibilité des écrivains régionaux, la Ville assure la diffusion des publications de ces auteurs par l'installation de présentoirs dédiés à leurs ouvrages.

... en misant sur la promotion des arts visuels et des métiers d'art



La Ville de Sorel-Tracy, fière de ses artistes et artisans, soutient déjà de façon directe et indirecte les activités de certains organismes de diffusion des arts visuels. Par l'adoption d'une politique culturelle, la Ville souhaite ainsi consolider ses actions actuelles en vue de mieux supporter les artistes et promoteurs culturels.

Par le biais d'une entente régissant les relations entre les deux (2) parties, la Ville s'engage annuellement à soutenir, selon sa capacité et ses

moyens, un organisme de diffusion en art visuel, la Galerie Horizon. Cherchant à favoriser la promotion et la diffusion de cette discipline, la Ville reconnaît l'apport de la galerie pour la collectivité et

conséquemment, supporte sur le plan financier et logistique ses activités.

Voulant aider les organismes de diffusion culturelle, la Ville publicise par le biais de ses outils de communication municipaux leurs activités respectives, notamment par l'ajout de leur programmation au sein du bulletin d'information trimestriel et par la création d'un lien sur le site Internet de la Ville.

Dans le but d'encourager ses artistes et artisans locaux, la Ville soutient et finance, selon sa capacité, ses organismes partenaires œuvrant dans le développement et la diffusion des arts visuels. Au cours des dernières années, la Ville s'est donné le mandat d'acquérir auprès de ces organismes et des artistes et artisans locaux leurs œuvres pour des remises à des dignitaires et à ses retraités, pour des cadeaux corporatifs et des articles promotionnels ainsi que pour la réalisation de cinq cartes postales à l'effigie de la Ville de Sorel-Tracy.

Toujours dans l'intention de favoriser la diffusion des arts visuels, la Ville encourage et supporte les initiatives du milieu visant la création d'événements artistiques sur la place publique. C'est le cas notamment du symposium « Les Arts à l'horizon » qui, initié il y a trois ans sous l'égide de la galerie Horizon, bénéficie d'un soutien financier et logistique relativement important de la part de la Ville.

... en misant sur la diffusion des arts de la scène

La Ville de Sorel-Tracy offre actuellement son soutien à un organisme œuvrant dans la diffusion culturelle, soit Azimut diffusion, mais également auprès de divers organismes qui font, de par leurs activités, le développement et la promotion des arts de la scène, c'est le cas notamment de l'Harmonie Calixa-Lavallée. Par l'adoption d'une politique culturelle, la Ville entend ainsi favoriser le regroupement des forces vives du milieu culturel tout en soutenant leurs actions concertées.

Par le biais d'une entente régissant les relations entre les deux (2) parties, la Ville s'engage annuellement à soutenir, selon sa capacité et ses moyens, un organisme de diffusion des arts de la scène, Azimut diffusion, soit un organisme reconnu par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'objectif de 2004 étant d'augmenter la subvention an-



nuelle versée à cet organisme à 1 \$/habitant, il était projetée qu'elle atteigne en 2009 1,73 \$/habitant. En cette fin d'année 2008, cette subvention demeure de l'ordre de 1,35 \$/habitant.

À l'automne 2005, dans la volonté d'encourager la concertation entre l'entreprise privée et les organismes publics, la Ville salue le projet d'entente initié entre Azimut diffusion et le Théâtre du Chenal-du-Moine. Bien que les intentions aient été bonnes, ce projet pilote n'aura été mis de l'avant que pour une durée d'une année et demie seulement.

En vue d'étudier différents scénarios pour l'aménagement d'une nouvelle salle de spectacle pourvu d'équipements adéquats, un comité de travail s'incorpore en avril 2006 dans le but d'évaluer et de proposer un projet qui puisse répondre à divers besoins professionnels. Au cours de cette démarche, la Corporation de la salle de spectacle de Sorel-Tracy fait tenir un sondage en 2007 afin de jauger la satisfaction de la population quant aux infrastructures événementielles actuellement disponibles dans la région. Le sondage démontre alors que la clientèle se sent bien servie, freinant ainsi l'engouement du projet d'une construction neuve.

La Ville de Sorel-Tracy reconsidère alors la rénovation de la salle George-Codling. Voulant valider le potentiel de ce projet, Azimut diffusion fait préparer un avis scénographique qui allait indiquer les

possibilités d'améliorations substantielles des conditions de diffusion en rénovant la salle actuelle selon les standards de l'industrie du spectacle au Québec.

Dans la conclusion de cet avis, il est ainsi mentionné qu'une fois rénovée et réaménagée, la salle George-Codling saura mieux servir et accueillir ses artistes, ses artisans et son public. Certes, ses capacités techniques demeureront limitées, mais elle saura conserver l'atmosphère intimiste qui charme déjà aujourd'hui ses visiteurs.

La Ville, souhaitant développer le sentiment d'appartenance de ses citoyens en faisant une place prépondérante à ses créateurs, favorise l'engagement d'artistes de la région lors des événements à caractère culturel dont elle est porteuse de dossier. Ainsi, dans le cadre des soirées musicales au parc Regard-sur-le-Fleuve et des concerts de la série Mon quartier sur scène, c'est près d'une quinzaine d'artistes et de groupes qui se produisent chaque année dans les parcs municipaux. Par ailleurs, selon la nature de la demande et la capacité de la Ville, un soutien logistique, parfois financier, est offert aux artistes qui désirent se produire sur la place publique.

Fière de ses artistes et de ses créateurs, la Ville soutient leur démarche et les encourage par différentes mesures de soutien, développant ainsi la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens. Par exemple, devant l'opportunité qui s'offrait à l'Harmonie Calixa-Lavallée de présenter une série de concerts à Cholet, ville de la France jumelée avec la Ville de Sorel-Tracy et la MRC Pierre-De Saurel, l'administration municipale a supporté l'organisme dans ses démarches et dans l'accueil d'artistes de Cholet pour se produire en danse et en musique, ici à Sorel-Tracy.

... en misant sur le soutien offert à l'organisation de fêtes populaires

La Ville de Sorel-Tracy, consciente de son rôle de soutien qu'elle doit préserver dans l'organisation de fêtes et de festivals, cherche à favoriser, voire accentuer, ce sentiment d'appartenance que crée ces événements populaires rassembleurs.

Voulant favoriser la tenue d'événements à caractère populaire sur son territoire, la Ville continue de soutenir de diverses façons les comités organisateurs de ces fêtes. C'est ainsi qu'avec certains organismes sont signés des protocoles d'entente, lesquels visent à régir les engagements de chacune des deux (2) parties. Ainsi, la Ville s'engage à offrir



un soutien financier et logistique, alors que les organismes voient à planifier, élaborer et proposer une programmation d'activités diversifiées.

Que ce soit par son appui financier, logistique et/ou promotionnel, la Ville supporte chaque année l'organisation de fêtes populaires et/ou de manifestations à composante culturelle dites publiques :

En mai

Fête champêtre de la famille Festival de musique classique du Bas-Richelieu Festival de théâtre étudiant

En juin

Exposition agricole de Sorel-Tracy Relais pour la vie de Sorel-Tracy Fête nationale des Québécois

En juillet

Fête du Canada Festival de la Gibelotte

En août

Vendredis doux

Symposium « Les Arts à l'Horizon »

Vieux-Sorel en fête (activités de la SDC du Vieux-Sorel)

En septembre

Rendez-vous des saveurs

En décembre

Grande fête de l'Arbre de lumière

À ces fêtes populaires s'ajoutent toutes les demandes d'aide financière et logistique que le Ville reçoit en cours d'année, auxquelles elle pourra ou non répondre selon sa capacité et ses moyens. Un comité est d'ailleurs en place afin d'évaluer l'admissibilité ou non de ces demandes. Il peut s'agir de demandes pour la tenue d'un pique-nique annuel d'un organisme donné, d'une fête à l'intention d'un groupe ciblé, d'un gala quelconque ou encore d'une soirée-bénéfice à l'intention d'un organisme associé.

... en misant sur ses jeunes et son accessibilité à la culture

La Ville de Sorel-Tracy, fort consciente que le développement de la culture débute très tôt dans la vie, tente de porter une attention particulière à sa jeunesse et ainsi d'augmenter l'accessibilité, tant aux activités qu'aux équipements culturels mis à la disposition des citoyens.

En vue de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités, quel que soit leur statut économique, la Ville mise sur une tarification familiale et accessible avec des tarifs préférentiels pour les jeunes défavorisés. Ainsi, pour les familles ayant plus d'un enfant, un rabais est



attribué dès l'inscription d'un deuxième et/ou d'un troisième enfant. Dans le cas des familles prestataires de la sécurité du revenu, une réduction de tarif est appliquée dès l'inscription du premier enfant, puis la gratuité est offerte dès l'inscription d'un deuxième enfant.

En collaboration avec la Commission scolaire, et avec l'implication de partenaires issus du milieu, Azimut diffusion propose depuis dix-neuf (19) ans déjà une sortie au théâtre adressée aux élèves des écoles primaires et secondaires : d'une part l'« Aventure T » qui cible les écoles primaires, d'autre part le projet « Fuguer au théâtre » qui rejoint davantage les écoles secondaires. Voilà une intervention intéressante et nécessaire pour le développement culturel régional.

Toujours dans l'optique d'initier les jeunes aux activités à caractère culturel, la Ville participe financièrement à l'organisation du Festival de théâtre étudiant, organisé et orchestré annuellement par le personnel et les élèves de l'école secondaire.

Au risque de le répéter, des rencontres d'écrivains avec les jeunes lecteurs sont organisées chaque année par la bibliothèque, parfois en collaboration avec des organismes partenaires, de manière à susciter un intérêt pour l'écriture chez nos jeunes et de ce fait promouvoir la lecture auprès d'eux.

Souhaitant contribuer à l'éducation culturelle des jeunes tout en leur facilitant l'accès à la culture, la bibliothèque organise des visites de groupes pour les clientèles scolaires et de la petite enfance, visites qu'elle bonifie d'activités à caractère culturel.

Des axes d'intervention qui favorisent le développement culturel

Conformément à ses orientations stratégiques, conformément aux principes directeurs adoptés par le biais de cette politique, la Ville de Sorel-Tracy s'est engagée à demeurer un chef de file dans le développement culturel de la région.

Consultation et concertation

Dans le but d'assurer son leadership, la Ville crée en février 2002 une commission culturelle, formée d'intervenants du milieu, qui a pour mandat d'actualiser régulièrement la présente politique et d'assurer un suivi des actions réalisées et à venir.

Le rôle et les mandats de cette commission sont ainsi de :

- Voir à l'application et à la mise à jour de la politique culturelle;
- Guider le conseil sur ses orientations budgétaires en matière de culture;
- Étudier les projets culturels émanant du milieu et faire les recommandations ;
- Organiser au besoin une ou des audiences publiques pour entendre le monde culturel formé des organismes et individus soucieux du développement culturel;
- Soumettre des rapports et des avis concernant le développement culturel auprès des élus municipaux.

Financement

En vue d'assumer pleinement son rôle dans le développement culturel de la région, la Ville s'engage à bonifier le financement de ses activités culturelles, de sorte qu'un



minimum de cinq pour cent (5 %) de son budget global soit alloué à la culture, et ce avant l'an 2006. Ainsi, la part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la Ville de Sorel-Tracy pour 2007 était de 6,9 %. Pour une population de 34 663 habitants, toujours en 2007, il s'agit de près de 89 \$/habitant qui étaient investis par la Ville dans le domaine de la culture.

Promotion

De manière à favoriser le développement de la fierté et du sentiment d'appartenance des citoyens à leur réalité culturelle, la Ville inclut dans la pochette d'accueil des nouveaux résidents la politique culturelle et son plan d'action.

Par ailleurs, toujours dans le but de mieux informer la population, la Ville produit quatre fois l'an un bulletin municipal dans lequel est diffusée l'information relative à toute manifestation culturelle dont la Ville, ou l'un de ses organismes partenaires, est le promoteur. De même, un calendrier des événements et des activités de la région est disponible sur le site Internet de la Ville. Actuellement, ce sont principalement les activités des organismes partenaires qui y paraissent.

Équipements

Selon le plan d'action 2003-2007, il est prévu d'appuyer la demande de réfection de la salle George-Codling à des fins de réaménagement, en vue d'en faire une salle de spectacle professionnelle.

En 2008, voulant évaluer les possibilités d'améliorations substantielles des conditions de diffusion en rénovant la salle actuelle, Azimut diffusion mandate la compagnie *Go multimédia* afin de réaliser un avis scénographique, lequel stipule qu'une fois rénovée, la salle George-Codling saura mieux servir et accueillir ses artistes, ses artisans et son public, et ce bien que la capacité de la salle ne pourra être augmentée suffisamment pour assurer sa rentabilité. Ses capacités techniques demeureront limitées, certes, mais elle saura conserver l'atmosphère intimiste qui charme déjà aujourd'hui ses visiteurs.

La Ville doit alors agir comme leader dans ce dossier, notamment pas le soutien qu'elle peut apporter ainsi que par le financement nécessaire à la réalisation du projet.

Soutien

De manière à faciliter l'émergence d'initiatives culturelles, la Ville assure un soutien professionnel, technique, physique et parfois financier aux organismes culturels du milieu. C'est ainsi qu'avec certains de ces intervenants sont établies annuellement des ententes formelles régissant les engagements de la

Ville et de ces dits partenaires. Par surcroît, la Ville maintient et reconduit d'une année à l'autre son programme de soutien aux organismes mandataires, associés et affiliés.

Dans le but de soutenir davantage les artistes et artisans du milieu, ou encore dans l'optique de reconnaître le fruit de leur labeur, un comité de travail issu de la Commission de la culture débute en 2004 certains travaux devant mener à la rédaction d'une politique d'acquisition d'œuvres d'art. En 2008, aucun document officiel n'a encore été déposé à la table du conseil municipal.



Formation

En maintenant son mode actuel d'intervention, qui consiste à favoriser et supporter les initiatives d'organismes disciplinaires, la Ville poursuit l'application de sa politique de reconnaissance et de soutien vis-à-vis ses partenaires. C'est ainsi qu'elle fournit un appui considérable sur le plan de la logistique en jouant un rôle de facilitateur dans la réalisation des projets de ces organismes.

Quelques mots pour conclure

Au terme de la sixième année de mise en œuvre du plan d'action issu de la politique culturelle municipal, il semble que la réalisation des engagements en matière de culture et l'adoption de mesures pour y arriver occupent une place prépondérante dans les préoccupations des décideurs.

Nous le savons, le développement culturel de la région ne relève pas de la seule responsabilité de la municipalité. L'engagement de l'ensemble de la société est essentiel à la réussite de cette tâche. Cette réussite sera dorénavant favorisée par la participation, tant à la Commission de la culture qu'auprès du conseil municipal, d'intervenants du secteur culturel, mais aussi par la participation citoyenne à l'élaboration de stratégies qui tendront vers un développement harmonieux de la culture.

Bientôt, la lumière faite sur les engagements adoptés permettra d'examiner si les mesures prises atteignent leur cible, s'il faut les modifier, les améliorer, ou encore s'il est souhaitable d'investir différemment les ressources publiques.

Tout bien considéré, beaucoup de chemin a été parcouru pour faire de Sorel-Tracy un pôle dynamique de développement culturel. Les étapes qui ont été franchies depuis l'adoption de la politique culturelle témoignent de la volonté ferme de maintenir le cap sur cet objectif. Les décisions à privilégier, appuyées de l'opinion des intervenants du milieu et de l'ensemble de la population, devront être le reflet de cette volonté de contribuer à l'enrichissement collectif, à l'épanouissement culturel des citoyens et au progrès de l'économie sociale.



Membres de la Commission de la culture

Les personnes suivantes ont travaillé à la rédaction du bilan des réalisations de la politique culturelle

- Corina Bastiani (représentante du conseil)
- Michel Péloquin (Service des loisirs)
- Joël Laroche (Service des loisirs)
- Philippe Manning (représentant du milieu socio-économique et des artistes)
- Gilles Valois (représentant de la population)
- Martial Lalancette (représentant de la population)

De nombreuses personnes et organismes ont également participé aux rencontres de consultation publique qui ont donné naissance à cette politique et qui ultimement, ont permis les réalisations présentées au sein de ce document.



De gauche à droite : M. Gilles Valois, M. Philippe Manning, Mme Nicole Gauthier, M. Yves-Étienne Banville, M. Jacques Gauthier et M. Michel Péloquin, lors d'une séance de consultation publique, faisant suite à l'adoption du plan d'action de la politique culturelle, tenue au Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel.

